

**Goûter vaudais de l'Education jeudi 11 avril à l'école
Courcelles (Mas du Taureau) à 16h30
Une semaine de grève à partir du lundi 29 avril :
Une rentrée en lutte à Vaulx-en-Velin !**

BLANQUER PARTOUT ? CONFIANCE NULLE PART !

La loi Blanquer c'est :

DES ECONOMIES AU DETRIMENT DE LA REUSSITE DE VOS ENFANTS.

- **Suppression de postes** à tous les niveaux d'enseignement
- **Hausse des effectifs par classe** de la maternelle (parfois jusqu'à 30 élèves) au lycée (multiplication des cours à 35 élèves).

DES REFORMES QUI ORGANISENT LA DESTRUCTION DE L'ECOLE PUBLIQUE ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE

- **150 millions d'euros** pour les écoles privées pour accueillir les enfants à partir de 3 ans.
- Création possible de **jardins d'enfants sans enseignant** à la place de la maternelle publique.
- **Suppression des directions d'école.** Conséquence : perte des relations de proximité famille/école.
- Multiplication des **contractuels non formés** devant élèves.

COLLEGE ET LYCEE

- 40 000 élèves de plus à la rentrée 2019 et 2 600 enseignants en moins !
- Classe surchargée, qualité de l'enseignement dégradée (moins de cours en petits effectifs et de soutien aux élèves). **Moins de postes** ouverts aux concours du **public** et **d'avantage de postes pour le privé.**
- Un **BAC qui perd son caractère national** : un bac pour chaque lycée qui n'aura pas la même valeur pour accéder aux études supérieures.
- Suppression des filières au profit de **spécialités inégalement réparties** selon les établissements. Réduction du choix pour les élèves de Doisneau.
- **Lycée professionnel** : diminution drastique des heures d'enseignement général (1/3 des heures en moins, et donc autant d'économie).
- Des **choix de spécialités** dès la seconde qui **limitent l'accès aux études supérieures.**
- Avec Parcoursup, une **sélection généralisée** pour accéder aux études supérieures avec des **critères injustes et opaques.**
- Multiplication des **officines privées** pour « coacher » les élèves.
- **Explosion du nombre d'établissements privés** pour les études supérieures.

Nous voulons l'abrogation des réformes Blanquer (loi dite de l'école de la confiance et réformes des lycées), des moyens pour l'éducation prioritaire de la maternelle au lycée (24 élèves par classe, statut éducation prioritaire pour les lycées, prime REP pour tous les surveillants et les AESH), arrêt du recours aux personnels précaires et une formation de qualité.

Collectif vaudais des personnels de l'éducation